



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 058

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 20 avril 2022, le Règlement numéro 058, intitulé « Règlement numéro 058 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de L'Épiphanie ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 22 avril 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE